

Imprégnation semi-pelliculaire pour bois



Définition

Imprégnation semi-pelliculaire transparente qui protège et teinte les boiseries intérieures et extérieures. Régularise l'humidité du bois.

Destination

Décoration et protection des menuiseries extérieures, qui bénéficie de la certification Ecolabel en usage extérieur mais qui peut aussi convenir pour une utilisation en intérieur. Les supports adéquats sont les bois (feuillus, résineux, tropicaux) utilisés dans la construction, après ponçage et élimination des graisses et salissures. Les bois contenant des résines non fixées ou des oléorésines seront dégraissés aux solvants cétoniques ou aromatiques. Les anciennes lasures adhérentes seront convenablement lessivées.

Propriétés

- Régularise l'humidité du bois.
- Grande facilité d'utilisation et sans odeur.
- Respecte le veinage naturel du bois.
- Imperméabilise le bois.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les anciennes lasures adhérentes seront convenablement lessivées.
- Les anciennes lasures non adhérentes seront éliminées.

Application

- Bien mélanger avant application.
- En extérieur, s'applique en 3 couches.
En intérieur, s'applique en 2 couches.
En entretien, s'applique en 1 couche.
- Sur bois neuf, en première couche, il est conseillé de diluer de 10 à 15 % afin de pénétrer profondément dans le support et d'assurer une adhérence parfaite.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 5 %.

Pistolet

- Diluer de 10 à 15 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Satiné ciré.

Brillant spéculaire

de 25 à 30 sous 60°.

Teintes

Incolore et tons bois.

Conditionnement

1 litre, 5 litres et 15 litres.

Liant

Émulsion acrylique.

Densité

1,02 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 15 min.
- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 2 heures.

Extrait sec

En poids : 31 %.

En volume : 30 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Sur bois absorbant

7m²/l

Sur bois non absorbant

11 m²/l

Caractéristiques règlementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

Assurance

RECATOP HYDRO est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Écolabel

EU Ecolabel

FR/033/026

N° de licence Ecolabel

26/09B

P.V. d'essais (laboratoire Pourquery)

LQ02946/Q14018/0 et

LR01201/R03750/0

Hygiène et sécurité

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour plus de renseignements, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/e) : 130 g/l. Ce produit contient moins de 40 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.



La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr